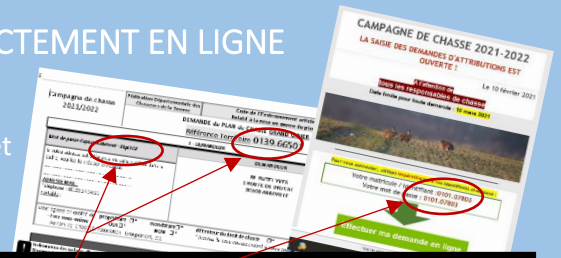




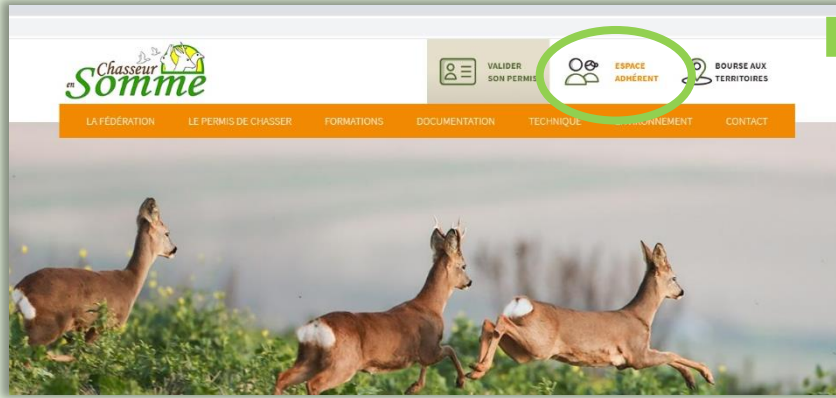
EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE DIRECTEMENT EN LIGNE

Rien de compliqué, suivez ce petit guide !

Rendez-vous sur notre site internet
www.fdc80.com



1 Pour vous connecter, utilisez les identifiants notés sur votre formulaire ou votre mail d'info (votre **référence de territoire*** et votre **mot de passe Espace Adhérent***).



Identifiant
Mot de passe
Connexion
Mot de passe oublié ?



2 Pour accéder à l'espace des demandes, passez par « Saisie » puis « Demandes PDC »

3 Confirmez vos coordonnées et vos surfaces*

- Cocher votre qualité de demandeur
- Confirmer que « votre parcellaire n'a pas été modifié »
- Cliquez sur la flèche rouge en bas de page pour passer à l'étape suivante

Mon parcellaire a été modifié depuis ma dernière déclaration

*Si vos surfaces ne sont plus les mêmes, cochez la case « Mon parcellaire a été modifié » et poursuivez votre demande normalement. Pour que votre ajout de surface soit effectué, communiquez à la Fédération vos justificatifs de droits de chasse et une cartographie de l'ajout. Pour une diminution des surfaces, un courrier ou mail détaillant les surfaces à déduire suffit.

4 Effectuez votre demande (Grand Gibier et/ou Petit Gibier)

Remplissez les différentes informations avant de valider votre demande :

C. VOTRE DEMANDE DE PLAN DE CHASSE : espèces présentes sur votre territoire, bilan du plan de chasse antérieur, demande pour la campagne de chasse à venir

Espèce	Bracelet	Attr. 2020	Réal. 2020	Cartons 2020	Demande
Chevreuil	CHI		2	0	2
Sanglier	SAI	2	2	0	2
Sanglier	SAF			0	0
Mouflon	MFLM			0	0
Mouflon	MFLJF			0	0

Nombre de chasseurs de votre territoire:

Si vous souhaitez présenter des observations concernant L'ENSEMBLE DES ANIMAUX SOUMIS A PLAN DE CHASSE, veuillez le faire ici (seuls les 200 premiers caractères seront pris en compte)

Confirmez ou corrigez dans cette colonne les prélèvements indiqués dans la colonne Cartons 2020.

Indiquez le nombre de bracelets souhaités (renseignez 0 si vous ne voulez pas d'attributions)

Indiquer le nombre de chasseurs du territoire (donnée informative sans influence sur l'attribution)

Commentaire éventuel (facultatif)

Validation de votre demande

→ Un mail de confirmation est envoyé sur votre adresse personnelle pour chaque demande effectuée.

Besoin d'aide ? Une question ? Contactez le 03.22.82.90.95.

Quelques informations
bonnes à savoir ...



AGENDA



Les demandes de plan de chasse doivent être déposées à partir du **10 février** et **avant le 10 mars** précédant chaque campagne.

Les commissions d'attributions rendent leur verdict **fin mai** pour attributions Grand Gibier et **mi-août** pour les attributions Petit Gibier.

Les réponses sont envoyées par courrier ou mail aux responsables de chasse. Toute demande d'attribution fera l'objet d'une réponse, même dans le cas d'une attribution 0.

FACTURATION

Deux possibilités :

Si vous avez des attributions Grand Gibier ...

Vous recevrez votre facture de plan de chasse avec votre notification d'attribution(s). Vos bracelets ne pourront être retirés/envoyés qu'une fois cette facture acquittée.

La facture Plan de chasse Grand Gibier comprend 3 éléments :

- ▶ L'adhésion annuelle
- ▶ Le(s) bracelet(s)
- ▶ La taxe hectare (*détail du mode de calcul disponible sur votre espace adhérent*)

A noter : si votre facture Grand Gibier est réglée au moment de l'envoi des réponses Petit Gibier (mi-août), les bagues Petit Gibier vous seront envoyées directement par courrier. Dans le cas contraire, vous ne recevrez qu'une notification d'attribution, à titre d'information, et vos bagues Petit Gibier ne pourront être retirées/envoyées que lors du règlement de la facture, avec vos attributions Grand Gibier.

Si vous n'avez QUE des attributions Petit Gibier ...

Vous recevrez avec votre notification d'attribution une facture correspondant à l'adhésion annuelle à la Fédération.

Les bagues pourront être retirées/envoyées dès cette facture acquittée.

JUSTIFICATIFS

Si ...

Vous souhaitez apporter des modifications à vos surfaces

OU

Vous effectuez une première/nouvelle demande d'attributions

Vous devez impérativement fournir les éléments suivants, pour l'ensemble des territoires que vous souhaitez ajouter ou déclarer :

- Justificatifs de droits de chasse (type courrier signé du propriétaire, extrait de bail etc)
- Cartographie matérialisant les surfaces (type extrait de cadastre, photos satellite etc.)